



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CEP/2004/14
6 août 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT
(Onzième session, Genève, 13-15 octobre 2004)
(Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire)

**ACTIVITÉS CONCERNANT LA SURVEILLANCE ET
L'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT: PROGRÈS ACCOMPLIS**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

La présente note décrit les activités menées à bien ou entreprises par le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement depuis la dixième session du Comité. Les résultats de trois ateliers sont présentés: a) le projet Tacis sur le renforcement des capacités d'information et d'observation en matière d'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (Genève, novembre 2003); b) l'utilisation de bases de données électroniques pour communiquer les données sur l'environnement (Moscou, mai 2004); et c) l'application d'indicateurs relatifs à l'environnement (Chisinau, juillet 2004). Sont également présentées les activités que le Groupe de travail se propose de réaliser de l'hiver 2004 à la fin 2005 ainsi que l'appui à obtenir des donateurs.

1. Conformément à son mandat révisé (ECE/CEP/116, par. 30 et annexe I), le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement devrait renforcer les capacités d'information et d'observation en matière d'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et contribuer à l'élaboration du quatrième rapport d'évaluation sur l'état de l'environnement en vue de la prochaine Conférence «Un environnement pour l'Europe» à Belgrade. Les activités qui ont été menées à bien ou entreprises par le Groupe de travail depuis la session précédente du Comité ont bénéficié d'un financement de la Communauté européenne (jusqu'à fin 2003) puis de contributions financières des Gouvernements de l'Autriche, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suisse. Faute de ressources suffisantes, il a été impossible d'organiser la session ordinaire du Groupe de travail en 2004 et celle-ci a dû être reportée au printemps 2005.

I. ÉTABLISSEMENT DE RÉSEAUX ET DE BASES DE DONNÉES ÉLECTRONIQUES

2. Dans de nombreux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, les services chargés de la surveillance de l'environnement pourraient utiliser des technologies d'information plus modernes. Le traitement et l'échange de données environnementales ainsi que la communication de ces données aux services publics et à l'ensemble de la population s'en trouveraient sensiblement améliorés.

3. Dans le cadre du projet réalisé conjointement par la CEE et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), qui vise à appuyer les activités du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement, les ministères de l'environnement ou leurs institutions désignées dans 12 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont:

a) Élaboré une base de données électronique contenant les coordonnées de quelque 150 fonctionnaires responsables des principaux flux de données et systèmes d'information relatifs à l'environnement;

b) Créé un catalogue électronique qui contient plus de 1 500 descriptions de sources de données sur l'environnement en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale, notamment les organismes publics, rapports et bases de données, et qui fournit des liens avec bon nombre d'entre eux. Les saisies varient de 120 à 156 par pays et couvrent ainsi près de 600 institutions produisant des données et des informations sur l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

4. Un logiciel de l'AEE (Win and Web CDS (Catalogue of Data Sources) et un thésaurus multilingue) a été utilisé pour concevoir ces outils électroniques qui sont accessibles sur le site bilingue (anglais/russe) du Groupe de travail (<http://unece.unog.ch/enhs/wgema/>).

5. Le Groupe de travail, en coopération avec l'Agence fédérale russe d'information sur l'environnement et l'AEE, a organisé, près de Moscou, les 13 et 14 mai 2004, un atelier sur l'utilisation de bases de données électroniques pour communiquer des données environnementales. Y ont participé les membres du Groupe de travail des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et des spécialistes des écotechnologies venant de ces pays ainsi que des représentants de l'AEE, du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Institut inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI), du Centre international d'information scientifique et technique, du Centre régional pour l'environnement de la Russie, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé.

6. Les représentants des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont estimé que, lors de la mise à jour du catalogue électronique, il convenait de privilégier les références à des publications nationales plutôt que locales, notamment celles qui sont accessibles en ligne. Ils ont décidé de tenir à jour la base de données sur les réseaux et d'encourager la communication en ligne entre les responsables de ces réseaux. Ils ont souhaité une plus large utilisation des technologies Internet pour améliorer et mieux coordonner la fourniture d'information par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale conformément aux engagements pris à l'échelle nationale et internationale.

7. Les participants à l'atelier ont examiné la situation actuelle en ce qui concerne l'application des techniques de télécommunication dans les ministères de l'environnement d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, notamment l'existence d'ordinateurs personnels et de réseaux Intranet, l'accès au courrier électronique et à l'Internet et la création de sites officiels relatifs à l'environnement, facteurs susceptibles de faciliter et de promouvoir la communication de données sur l'environnement. Les résultats de l'évaluation des sites officiels sont présentés ci-dessous dans l'annexe I.

8. Il est apparu que des ordinateurs de conception dépassée et des connexions Internet lentes et de plus onéreuses étaient les principales difficultés auxquelles se heurtent les ministères de l'environnement de ces pays. Certains d'entre eux ne disposent pas de réseaux locaux. Les mieux équipés sont ceux du Bélarus, de la Fédération de Russie et d'Ukraine, les moins bien ceux d'Arménie, de Géorgie, du Tadjikistan et du Turkménistan. La plupart disposent de l'équipement technique et du personnel qualifié qui sont nécessaires pour mettre en place ou améliorer leurs réseaux électroniques de communication des données sur l'environnement.

9. L'atelier a aussi passé en revue la situation dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale en ce qui concerne la publication de rapports nationaux sur l'état de l'environnement et d'autres publications périodiques. Les résultats sont résumés dans l'annexe II.

10. Les participants ont reconnu que ces pays auraient intérêt à installer un système électronique de notification des données sur le site Web du Groupe de travail et que cela était réalisable. Ce système serait analogue au système ReportNet de l'AEE, mais présenterait, par rapport à celui-ci, les différences suivantes:

- a) Il serait bilingue (anglais/russe) et non monolingue (anglais seulement);
- b) Il ne couvrirait pas la communication de données au titre des directives environnementales de l'Union européenne, à l'Office statistique des communautés européennes (Eurostat) et au titre des programmes et projets de l'AEE, qui ne concerne pas les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale;
- c) Outre les données à communiquer au titre des obligations internationales, le système porterait sur les notifications exigées par les législations nationales.

11. Les participants à l'atelier ont décidé que le système de communication des données couvrirait les points suivants:

- a) État et protection de l'environnement;
- b) Pollution de l'environnement;
- c) Atmosphère;
- d) Changements climatiques;
- e) Diversité biologique;
- f) Ressources forestières;

- g) Ressources halieutiques;
- h) Terres et sols;
- i) Eau;
- j) Environnement marin;
- k) Déchets;
- l) Hygiène du milieu;
- m) Situations d'urgence;
- n) Statistiques de l'environnement;
- o) Développement durable.

12. L'élément de notification national comprendrait les publications (régulières et occasionnelles) telles que les rapports sur l'état de l'environnement, les recueils et bulletins, les programmes et programmes d'action ainsi que l'examen de leur mise en œuvre. L'élément international couvrirait d'abord 30 instruments juridiques multilatéraux, organisations et programmes concernant l'environnement. Une fois le système devenu opérationnel, on envisagerait d'ajouter un troisième élément (notification en ligne sur une série d'indicateurs de base), d'ajouter de nouveaux instruments internationaux et de réorganiser l'élément de notification national conformément au cadre DPSIR: Forces – Pressions – État – Impact – Réponses.

13. Le système devait démarrer à la fin de 2004. Les documents de l'atelier peuvent être consultés sur le Web à l'adresse suivante:

http://www.unece.org/env/europe/monitoring/TandG_en.html.

II. INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT

14. Un recueil expérimental a été constitué; il comprend 30 indicateurs d'environnement choisis dans la série de base des 118 indicateurs qui avaient été retenus par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans la liste initiale de l'AEE qui en comptait 354. Les indicateurs de la série de base sont ventilés dans le tableau ci-après par thèmes prioritaires.

Tableau: Distribution des indicateurs d'environnement des pays de l'Europe orientale, du Caucase et d'Asie Centrale en fonction des thèmes prioritaires

Thème	Nombre d'indicateurs	Secteur	Nombre d'indicateurs
Pollution atmosphérique	25		
Changement climatique	11	Agriculture	3
Eau	35	Énergie	7
Terre et sols	6	Transports	7
Diversités biologiques	12		
Déchets	12		

15. Ces indicateurs sont très proches de ceux qui ont été utilisés dans le rapport de l'Évaluation de Kiev, de ceux qui figurent dans la liste d'indicateurs du développement durable de la Commission du développement durable et de la série d'indicateurs de base de l'AEE. Cela contribue à uniformiser la communication des données sur l'environnement et le développement durable aux niveaux régional et mondial.

16. Pour ce qui est des indicateurs relatifs aux terres et aux sols, les données concernant l'agriculture et le transport sont les plus fragmentaires. En outre, des travaux de fond doivent être faits pour améliorer la collecte de données et les méthodes de mesure dans les groupes d'indicateurs suivants:

- a) Pollution atmosphérique: émissions de polluants dans les divers secteurs de l'économie;
- b) Changements climatiques: émissions de gaz à effet de serre;
- c) Eau: efficacité de l'utilisation de l'eau et indicateurs de pollution par certains polluants;
- d) Diversité biologique: espèces endémiques et zones humides;
- e) Énergie: utilisation des sources d'énergie renouvelables;
- f) Déchets: décharges et recyclage des déchets.

17. Ces lacunes ont été mises en évidence tout particulièrement dans le rapport national sur l'état de l'environnement fondé sur les indicateurs qui a été établi par le Ministère arménien de l'environnement avec l'aide du Groupe de travail. Ce rapport trilingue (arménien, anglais et russe) a été publié à l'automne 2003 et affiché sur les sites Web du Ministère et du Groupe de travail.

18. Lors d'un atelier organisé conjointement par la CEE et l'AEE en novembre 2003 à Genève, des responsables d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont demandé qu'on leur fournisse des principes directeurs pour l'application de la série des indicateurs de base ainsi que des recommandations relatives à la collecte de données, aux méthodes de mesure et de calcul, assortis de référence aux normes internationales, aux objectifs et aux méthodologies pertinentes. Une étude de faisabilité a été entreprise dans ce but. Dix indicateurs de l'ensemble de base ont été décrits suivant la méthode de la Commission du développement durable des Nations Unies¹.

19. Au vu des résultats de l'étude de faisabilité, il a été décidé de poursuivre cette activité et, au début 2004, le secrétariat a invité cinq experts du Bélarus, de la Géorgie, de la République de Moldova, de la Fédération de Russie et du Turkménistan à élaborer les principes directeurs. Chaque indicateur a été décrit conformément au plan indiqué dans l'annexe III à la présente note.

¹ Indicators of sustainable development: Guidelines and methodologies, United Nations, New York, 2001 (<http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/indicators/indisd/indisd-mg2001.pdf>)

20. Afin d'examiner et d'élaborer plus avant le projet de principes directeurs, le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement a organisé, en coopération avec le Centre régional de l'environnement (REC) de Moldova, un atelier sur l'application des indicateurs environnementaux qui s'est tenu à Chisinau les 5 et 6 juillet 2004. Des spécialistes de l'environnement et des statistiques représentant tous les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale y ont participé. La plupart d'entre eux étaient des experts des indicateurs environnementaux, chargés de l'établissement des rapports sur l'état de l'environnement aux ministères de l'environnement (ou en leur nom) et des fonctionnaires des services de statistique spécialisés dans l'environnement. Étaient également présents des représentants de la CEE, de la Division de statistique des Nations Unies, de l'AEE, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Comité inter-États de statistique de la CEI, du REC de Moldova et d'organisations non gouvernementales locales s'occupant d'environnement.

21. La documentation de cet atelier, y compris les procès-verbaux, peut être consultée sur le Web à l'adresse suivante: http://www.unece.org/env/europe/monitoring/landR_en.html. Toutes les descriptions d'indicateurs doivent maintenant être uniformisées et, si nécessaire, complétées par des informations provenant des bases de données internationales et nationales. Une introduction sera rédigée et le projet de principes directeurs sera mis en forme pour être soumis au Groupe de travail puis au Comité des politiques de l'environnement pour adoption.

III. ACTIVITÉS DIVERSES

22. Le Groupe de travail, conjointement avec l'AEE, a organisé à Genève, les 13 et 14 novembre 2003, un atelier destiné à évaluer les résultats du programme Tacis sur le renforcement des capacités d'information et d'observation dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et d'envisager un suivi. Les participants ont beaucoup apprécié le soutien apporté par Tacis, l'AEE et la CEE aux activités du Groupe de travail et se sont félicités des résultats obtenus dans tous les domaines, notamment des recommandations qui avaient été élaborées pour les gouvernements de ces pays sur les points suivants: a) inventaires des émissions dans l'atmosphère, surveillance et modélisation de la pollution atmosphérique (en coopération avec l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance); b) amélioration de la classification des déchets et des méthodes d'inventaire. Parmi les questions qui pourront faire l'objet d'une coopération à l'avenir on a cité l'élaboration du quatrième rapport d'évaluation pour la Conférence «Un environnement pour l'Europe» à Belgrade, l'ensemble de base d'indicateurs, l'échange et la communication de données électroniques et EUROWATERNET. La documentation de cet atelier peut être consultée sur le Web à l'adresse suivante: http://www.unece.org/env/europe/monitoring/Coord_en.html.

23. Un disque compact bilingue (anglais/russe) intitulé Environmental monitoring and assessment: Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia a été publié au début de 2004. Il contient tous les rapports analytiques et les recommandations élaborés par le Groupe de travail depuis sa création. (Voir le contenu de ce disque à l'annexe IV).

24. Le site Web bilingue du Groupe de travail a été mis à jour en permanence (<http://www.unece.org/env/europe/monitoring/index.html>)

IV. CONCLUSIONS

25. Le Groupe de travail a mené à bien le projet Tacis sur le renforcement des capacités d'information et d'observation dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Grâce aux pays donateurs, les travaux concernant l'échange et la communication de données électroniques et les indicateurs d'environnement se sont poursuivis. Il convient de ne pas ralentir cet effort et de passer à l'exécution du mandat révisé du Groupe de travail (ECE/CEP/116, par. 30 et annexe I), notamment de faciliter l'application de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale en matière de surveillance de l'environnement et de gestion de l'information. Des contributions volontaires seront nécessaires pour que le Groupe de travail, au cours de la période allant de l'automne 2004 à 2005, puisse en priorité:

- a) Contribuer à l'élaboration du rapport d'évaluation qui sera établi par l'AEE en vue de la prochaine conférence à Belgrade «Un environnement pour l'Europe». Cette tâche consistera notamment à étudier un projet de plan général du rapport, à aider à la collecte de données auprès des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et à examiner les projets de chapitres et de résumé analytique du rapport;
- b) Mettre en place un catalogue en ligne des publications périodiques nationales consacrées à l'environnement (rapports sur l'état de l'environnement, bulletins statistiques, etc.) et des rapports présentés aux organes internationaux tels que les organes directeurs des conventions multilatérales. Il suivra le système ReportNet de l'AEE;
- c) Achever la mise au point du manuel sur l'application de la série d'indicateurs de base pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et le mettre à l'essai;
- d) Préparer à l'intention de ces pays des principes directeurs relatifs à la surveillance et à l'évaluation intégrées de l'environnement, notamment des prescriptions concernant les réseaux de surveillance, les normes et modes de présentation, la coopération interinstitutions, la gestion de l'information et la communication des données.

26. Une ventilation détaillée des ressources extrabudgétaires dont aura besoin le Groupe de travail est présentée dans l'annexe V ci-après.

Annexe I

**SITES WEB OFFICIELS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE,
DU CAUCASE ET D'ASIE CENTRALE**

Pays	Site Web	Langue			Accès aux rapports nationaux sur l'environnement	Références aux obligations internationales
		Nationale	Russe	Anglaise		
Azerbaïdjan	http://www.eco.gov.az/	+		+		
Arménie	http://www.mnpiac.am/	+	+	+	+	
Bélarus	http://www.president.gov.by/Minpriroda		+	+	+	+
Géorgie	http://www.parliament.ge/SOEGEO/english/institut/moe/moe.htm	+		+	+	
Kazakhstan	http://www.nature.kz		+			
Kirghizistan	http://www.ecomon.kg/		+			
République de Moldova	http://www.moldova.md/	+	+		+	
Fédération de Russie	http://www.mnr.gov.ru/	+	+		+	+
Tadjikistan	http://www.mop.tokikiston.com/		+			
Turkménistan						
Ouzbékistan	http://www.uznature.uz	+	+	+	+	
Ukraine	http://www.menr.gov.ua	+		+	+	+

Annexe II

PÉRIODIQUES OFFICIELS (RAPPORTS D'ÉTATS OU RAPPORTS NATIONAUX, RECUEILS ET BULLETINS) RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE, DU CAUCASE ET D'ASIE CENTRALE

	Arménie	Azerbaïdjan	Bélarus	Géorgie	Kazakhstan	Kirghizistan	République de Moldova	Fédération de Russie	Tadjikistan	Turkménistan	Ukraine	Ouzbékistan
État et protection de l'environnement ¹	Publication occasionnelle ²		Tous les 4 ans ³	Tous les ans	Publication occasionnelle ⁴	Publication occasionnelle	Tous les ans	Tous les ans	Publication occasionnelle ⁵	Publication occasionnelle ⁶	Tous les 2 ans	Tous les 2 ans
Pollution de l'environnement			Tous les 4 ans					Tous les ans ⁷				Tous les ans
Atmosphère	Tous les mois		Tous les ans ⁸					Tous les ans		Tous les 2 ans		Tous les ans
Diversité biologique	Publication occasionnelle ⁹	Publication occasionnelle			Publication occasionnelle ¹⁰			Publication occasionnelle	Publication occasionnelle ¹¹	Publication occasionnelle ¹²	Publication occasionnelle ¹³	Tous les 2 ans
Ressources forestières			Tous les ans ¹⁴					Tous les ans		Tous les ans		
Ressources halieutiques								Publication occasionnelle				
Terres et sols			Tous les ans ¹⁵					Publication occasionnelle ¹⁶		Tous les ans		Tous les ans ¹⁷
Eau	Tous les mois		Tous les ans		Publication occasionnelle			Publication occasionnelle ¹⁸		Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans
Hygiène du milieu ¹⁹			Tous les ans			Tous les mois	Tous les ans	Tous les 2 ans		Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans
Situations d'urgence			Tous les ans ²⁰				Tous les ans	Publication occasionnelle ²¹		Tous les ans		Publication occasionnelle
Statistiques environnementales	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans		Publication occasionnelle	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans	Tous les ans ²²	Tous les ans	Tous les ans
Divers			Tous les ans ²³									

¹ Dans certains pays, ces rapports traitent de la majeure partie, voire de la totalité, des thèmes énumérés ci-dessous ainsi que des changements climatiques, des déchets et du développement durable, sur lesquels aucun périodique indépendant n'est publié dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

² En 1994 et 2003.

³ En outre, le bulletin *State of the natural environment: Environmental bulletin* est publié tous les ans.

⁴ La dernière remonte à 2000, la prochaine aura lieu en 2004.

⁵ La dernière remonte à 1999.

⁶ Publié une fois en 1999.

⁷ En outre, les résultats de la surveillance de pesticides dans les objets naturels sont publiés tous les ans.

⁸ Pollution atmosphérique dans les villes et les centres industriels.

⁹ Publié une fois en 1999.

¹⁰ Publié une fois en 2002.

¹¹ Publié une fois en 2003.

¹² Publié une fois en 2002. Des informations sur les réserves naturelles sont publiées tous les ans.

¹³ Publié deux fois en tant que publication séparée.

¹⁴ Cadastre forestier national.

¹⁵ Cadastre national des terres.

¹⁶ Publié une fois en 2002. En outre, un rapport sur la pollution du sol par des substances toxiques d'origine industrielle est publié tous les ans.

¹⁷ Pollution des sols.

¹⁸ Publié une fois en 2002. En outre un rapport sur l'état des écosystèmes des eaux de surface selon les indicateurs hydrologiques est publié tous les ans.

¹⁹ Rapport sur la situation sanitaire et épidémiologique.

²⁰ Rapport national sur les *Conséquences de la catastrophe de Tchernobyl*.

²¹ Publié une fois en 2000.

²² Dans le cadre de l'*Annuaire statistique*.

²³ *Système national de surveillance de l'environnement: Résultats*.

Annexe III**DESCRIPTION DES INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT COMPOSANT
LA SÉRIE DE BASE POUR LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE,
DU CAUCASE ET D'ASIE CENTRALE****PLAN GÉNÉRAL****NOM DE L'INDICATEUR****1. Description générale**

- a) Code principal ou subsidiaire de l'AEE;
- b) Définition succincte;
- c) Unité de mesure;
- d) Présence sur la liste d'indicateurs de la Commission du développement durable des Nations Unies;
- e) Utilisation pour l'Évaluation de Kiev.

2. Intérêt pour la politique environnementale

- a) Fonction et utilité pour la prise de décisions;
- b) Accords internationaux sur le sujet, le cas échéant;
- c) Objectifs, normes ou directives internationales sur le sujet, le cas échéant;
- d) Liens vers d'autres indicateurs de l'ensemble de base.

3. Description méthodologique

- a) Définitions et concepts;
- b) Méthodes de mesure;
- c) Existence d'une méthodologie internationalement acceptée.

4. Données primaires

- a) Besoins pour la surveillance et la collecte de données;
- b) Difficultés et limitations;
- c) Référence aux bases de données nationales et internationales, le cas échéant.

5. Organes internationaux

- a) Institution chef de file pour l'élaboration ou l'utilisation de l'indicateur;
- b) Autres organisations et institutions.

6. Références

- a) Documents;
- b) Sites Internet.

Annexe IV

SURVEILLANCE ET ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT: EUROPE ORIENTALE, CAUCASE ET ASIE CENTRALE

CONTENU DU DISQUE COMPACT

Abréviations et groupes de pays

Résumé

Introduction

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Activités de surveillance

- Politiques générales et contexte institutionnel
- Activités de surveillance particulières
- Études de cas:
 - Surveillance de la pollution atmosphérique transfrontière
 - Inventaires, surveillance et modélisation de la pollution atmosphérique au Kazakhstan
 - Classifications et inventaires des déchets dans le Caucase
- Recommandations:
 - Surveillance de l'environnement et information
 - Inventaires, surveillance et modélisation de la pollution atmosphérique
 - Classification et inventaire des déchets

Systemes d'information: utilisation des techniques informatiques

- Renforcement des réseaux dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale
- Principes directeurs pour les métabases fonctionnant sur l'Internet

ÉVALUATION ET INDICATEURS

Communication de données sur l'environnement

- Rapports sur l'état de l'environnement
- Rapports internationaux
- Principes directeurs applicables à l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement
- Étude de cas: rapport sur l'état de l'environnement de l'Arménie

Indicateurs d'environnement

- Approches méthodologiques
- Indicateurs de télédétection
- Indicateurs utilisés dans les rapports sur l'état de l'environnement
- Mise au point d'indicateurs au niveau international
- Utilisation d'indicateurs pour l'Évaluation de Kiev
- Ensemble de base d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale
- Application de la série d'indicateurs de base dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale
- Recueil expérimental d'indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale

Bibliographie

Annexe V

**APPUI FINANCIER À FOURNIR PAR LES DONATEURS AU GROUPE DE TRAVAIL
DE LA SURVEILLANCE ET DE L'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT
POUR LES ACTIVITÉS DE BASE PENDANT LA PÉRIODE
ALLANT DE L'AUTOMNE 2004 À 2005
(en euros)**

DÉPENSES	COÛTS
<u>PROJETS</u>	
A1. Appui au rapport de Belgrade	
1.1 Atelier (frais de voyage, indemnités de subsistance, logistique)	28 000
1.2 Consultants des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	6 000
Total partiel	34 000
A2. Principes directeurs relatifs aux indicateurs pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	
2.1 Consultation (frais de voyage, indemnités de subsistance, logistique)	18 000
2.2 Consultants des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	6 000
2.3 Publication	7 000
Total partiel	31 000
A3. Communication de données sur l'environnement	
3.1 Atelier (frais de voyage, indemnités de subsistance, logistique)	28 000
3.2 Experts locaux	6 000
3.3 Administrateur de site	12 000
Total partiel	46 000
A4. Principes directeurs pour la surveillance intégrée	
4.1 Atelier (frais de voyage, indemnités de subsistance, logistique)	28 000
4.2 Consultants internationaux	10 000
4.3 Publication	7 000
Total partiel	45 000
A. Coût total (A1 - A4)	156 000
COORDINATION	
B1. Réunion annuelle du Groupe de travail	
1.1 Frais de voyage et indemnités de subsistance	35 000
Total partiel	35 000
B2. Frais de voyage des fonctionnaires de l'ONU qui participent aux ateliers	
2.1 Billets + indemnités de subsistance	18 000
Total partiel	18 000
B3. Consultant chargé de la coordination pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	
3.1 Honoraires	48 000
3.2 Frais de voyage	10 000
3.3 Matériel informatique	5 000
Total partiel	63 000
B. Coût total (B1 - B3)	116 000
C. TOTAL GÉNÉRAL (A + B)*	272 000

* Y compris les dépenses d'administration ONU et la réserve pour imprévus.
